



## Côtes-d'Armor. Les plaisanciers veulent la liberté de naviguer

Le Perrosien Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers ( FNPP) espère que l'accès aux bateaux et à la mer sera possible le 11 mai 2020 en Côtes-d'Armor.

Trois questions à...

**Jean Kiffer**, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP)

**Pour l'instant, il n'est pas question, dans le cadre du déconfinement, de laisser l'accès à la mer ni au littoral. Qu'en pensez-vous ?**

C'est une demande que j'ai formulée au nom de la FNPP qui représente 40 000 pêcheurs plaisanciers, avec d'autres représentants de la plaisance et du nautisme, la Fédération des ports de plaisance et la Fédération des industries nautiques, notamment. Tous, nous demandons de pouvoir à nouveau accéder aux bateaux à quai dans un premier temps mais aussi de naviguer librement. J'ai bon espoir que notre demande relayée au plus haut niveau soit entendue.

**Votre demande concerne l'ensemble de la filière nautique ?**

Effectivement. Tout cela se fera en respectant les gestes barrières, bien entendu. Mais à mon sens, un plaisancier qui va de sa voiture à son bateau, part en mer et revient, a moins de risques d'être contaminé qu'en allant faire ses courses. La pêche à pied reste conditionnée à la réouverture des plages, donc là aussi on attend.

**C'est aussi un enjeu économique ?**

Bien sûr ! Il y a aujourd'hui des entreprises qui vivent du nautisme et dont l'avenir est incertain. Par exemple, un concessionnaire de bateaux sur deux est en difficulté. Par ailleurs, si on peut accéder aux bateaux, il faut aussi pouvoir en assurer l'entretien. Cela permettra de redonner de l'activité à l'ensemble de la filière.



Le port de Saint-Quay-Portrieux

archives Ouest-France